

## UNE AGENCE POUR L'EAU

L'Agence de l'Eau Artois-Picardie s'engage depuis plus de 40 ans aux côtés des élus et des usagers de l'eau pour protéger l'eau du Bassin Artois-Picardie afin de fournir à tous une eau de bonne qualité.

Etablissement public du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, et de l'Energie, elle est l'une des 6 agences de l'eau chargées de mettre en œuvre la politique nationale de l'eau et des milieux aquatiques.

L'Agence de l'Eau collecte, notamment par le biais d'une partie de la facture d'eau, des redevances auprès de tous les usagers de l'eau - agriculteurs, industriels ou particuliers - pour l'eau prélevée, pour les pollutions et les activités ayant un impact sur la qualité des eaux. C'est ce que l'on appelle le principe du « pollueur-payeur ».

Ces redevances sont ensuite redistribuées sous forme d'aides financières, de subventions ou encore d'avances sans intérêt, en faveur de ces mêmes usagers qui mettent en œuvre des actions de lutte contre la pollution de l'eau : dans le domaine de l'assainissement, de l'eau potable ou de la restauration des cours d'eau par exemple.

Le montant des aides et des redevances est décidé dans le cadre d'un programme pluriannuel d'intervention approuvé et adopté par le Conseil d'Administration, après avis conforme du Comité de Bassin. Ces derniers réunissent les collectivités territoriales, les usagers de l'eau et les représentants de l'Etat et de ses établissements publics. Le X<sup>ème</sup> programme pluriannuel d'intervention couvre les années 2013-2018.

Le rôle de l'Agence et des instances de bassin, est d'assurer la cohérence de toutes les interventions destinées à améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. C'est aussi de définir les secteurs prioritaires d'intervention au regard des enjeux et de la réglementation européenne et nationale.



200, rue Marceline – Centre Tertiaire de  
l'Arsenal – BP 80818 – 59508 Douai cedex  
Tél : 03 27 99 90 00 – Fax : 03 27 99 90 15 –  
[www.eau-artois-picardie.fr](http://www.eau-artois-picardie.fr)

Pour en savoir plus :

[www.artois-picardie.eaufrance.fr](http://www.artois-picardie.eaufrance.fr)  
[www.eaufrance.fr](http://www.eaufrance.fr)  
[www.lesagencesdeleau.fr](http://www.lesagencesdeleau.fr)  
[contact@eau-artois-picardie.fr](mailto:contact@eau-artois-picardie.fr)

# OÙ TROUVER DES INFORMATIONS SUR L'EAU ?



Crédit photos : Corn van Braak - Illustrations : Sciera - Conception graphique : AEAP-IPNS juillet 2014.



[www.eau-artois-picardie.fr](http://www.eau-artois-picardie.fr)

# Où trouver des informations sur l'eau du bassin Artois-Picardie ?

## COMPRENDRE LES ENJEUX DE L'EAU



Des portails centralisent des informations générales sur tous les thèmes et proposent des liens vers les sites plus complets

Le portail national Eaufrance : <http://www.eaufrance.fr>

Le portail de bassin Artois-Picardie : <http://www.artois-picardie.eaufrance.fr>



Le site de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie est régulièrement alimenté en informations et données.

## LES USAGES DE L'EAU



### La qualité de l'eau du robinet

Résultats des contrôles effectués par les Agences régionales de santé sur l'eau distribuée

<http://www.sante.gouv.fr/resultats-du-contrôle-sanitaire-de-la-qualité-de-l'eau-potable.html>



### Le prix des services de l'eau

Résultats de l'Observatoire du prix des services de l'eau de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie

<http://www.eau-artois-picardie.fr/aides-et-redevances-prix-de-leau/le-prix-des-services-de-leau>



### La qualité des eaux de baignades

Résultats de la surveillance de la qualité des eaux de baignades assurée par les Agences régionales de santé

<http://baignades.sante.gouv.fr/>



### L'assainissement domestique

Informations, textes réglementaires et données techniques :  
Assainissement collectif et eaux pluviales

<http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/>

Assainissement non collectif

<http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/>

## L'ÉTAT DES MILIEUX AQUATIQUES



### La qualité des rivières

Les Agences de l'eau surveillent la qualité des rivières grâce au programme de surveillance. Les résultats permettent d'évaluer l'état des eaux selon des règles définies nationalement.

<http://www.eau-artois-picardie.fr/> et <http://www.artois-picardie.eaufrance.fr>



Les agences de l'eau publient les résultats du programme de surveillance dans une application pour smartphone : Qualité des rivières.



### La situation hydrologique des rivières

Les DREAL surveillent les débits des cours d'eau. Le Bulletin de Situation Hydrologique du bassin Artois-Picardie synthétise les données techniques sur la pluviométrie, les niveaux des eaux souterraines et les débits des cours d'eau.

<http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr/?BSH-2014>



### L'eau souterraine

Les données issues de la surveillance des eaux souterraines, en termes de qualité (ARS, AEAP) et de quantité (BRGM), sont regroupées dans la banque de données ADES. Le portail ADES assure leur mise à disposition sur Internet :

<http://www.ades.eaufrance.fr>



Les données sur les eaux souterraines sont publiées dans une application pour smartphone : InfoNappe.



### Les eaux littorales

L'IFREMER assure la surveillance des eaux littorales et publie les résultats dans un atlas interactif disponible à cette adresse :

[http://envlit.ifremer.fr/surveillance/directive\\_cadre\\_sur\\_l\\_eau\\_dce/la\\_dce\\_p\\_ar\\_bassin/bassin\\_artois\\_picardie/fr/atlas\\_interactif](http://envlit.ifremer.fr/surveillance/directive_cadre_sur_l_eau_dce/la_dce_p_ar_bassin/bassin_artois_picardie/fr/atlas_interactif)